SECTEUR 6. **RUE PAUL LE BOLU**



Superficie :		0,33 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		15 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		5	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

La partie sud de l'opération doit tenir compte du talus existant en le préservant.

L'accès au site doit être réalisé au niveau de la rue Paul le Bolu, en aucun cas au niveau du chemin de Ruvesquen. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur.